

3.3. Collectes complémentaires

L'appel à la mémoire est important dans une telle enquête rétrospective et nous a conduit à réaliser des tests dans un pays disposant d'un registre de population, la Belgique. Le premier test a eu lieu tout de suite après l'enquête «3B», mais n'avait pu porter, pour des questions de coût, que sur 50 personnes. Un second test a pu être réalisé sur un échantillon plus important de 500 personnes en 1989 par Daniel Courgeau, Jean-Marie Firdion, Michel Poulain et Benoît Riandey, et constitue l'enquête «3Bbis» car le questionnaire était une simplification de celui de l'enquête «3B». Lors de cette enquête on interrogeait d'abord simultanément, mais dans des pièces séparées, les deux conjoints du couple enquêté. On les réunissait ensuite pour confronter leurs réponses, en ayant, cette fois-ci, accès à tous les documents utiles (livret de famille, fiches de loyer, etc.). On recueillait, par ailleurs sur les registres de population, les dates des événements familiaux et migratoires ainsi que les localisations successives des enquêtés. On disposait ainsi de quatre sources en vue de tester la fiabilité de l'enquête rétrospective⁽²⁾.

3.4. Évaluation de la collecte

Cette évaluation a été faite par les appréciations des enquêteurs, d'une part, par l'enquête «3Bbis», d'autre part. Selon les observations des enquêteurs, 38 % des personnes interrogées ont éprouvé des difficultés pour retrouver les informations demandées et reconstituer une chronologie cohérente des événements. Cette difficulté est signalée avec la même fréquence pour les hommes et les femmes, mais elle s'accroît avec l'âge : 31 % pour les générations nées entre 1931 et 1935 ; 49 % pour celles nées de 1911 à 1915. L'indication de retours en arrière au cours de l'interview est aussi fréquente (39 % pour les hommes, 35 % pour les femmes) avec également un accroissement avec l'âge. Les enquêteurs présument des omissions d'événements pour 10 % des hommes et 8 % des femmes. La présence du conjoint au cours de l'interview, recommandée, s'est révélée être un soutien important aux enquêteurs : presque la moitié des interviews de femmes et les deux tiers des interviews d'hommes ont été réalisées en présence du conjoint. L'oubli complet d'une date est exceptionnel, mais celui du mois est plus fréquent et fournit une échelle des difficultés rencontrées par la personne interrogée selon le type d'événement, que nous pourrions comparer aux données de l'enquête «3Bbis» : 0,9 % pour un mariage, 0,8 % pour la naissance d'un enfant, 5,7 % pour une fin d'union, 6,6 % pour une migration, 7,3 % pour un changement d'activité et 10,8 % pour une reprise d'études. En revanche l'ancienneté de l'événement et l'âge de la personne sont sans influence sur l'apparition de ces lacunes. Les femmes sont cependant plus précises que les hommes, surtout pour les événements familiaux.

L'enquête «3Bbis» permet de mieux préciser ces résultats. Les dates de mariage sont exactes à plus ou moins un mois près pour 93,0 % des hommes,

⁽²⁾ Pour plus de détails voir Michel Poulain, Benoît Riandey et Jean-Marie Firdion (1991).

98,9 % des femmes et 99,6 % des couples. Celles de naissance des enfants sont un peu moins exactes à 93,8 % pour les hommes, 97,9 % pour les femmes et 98,3 % pour les couples. Pour les migrations, les dates exactes à plus ou moins un mois près sont beaucoup moins fréquentes : 61,8 % pour les hommes, 65,2 % pour les femmes et 67,3 % pour le couple. Si l'on se contente d'une précision à plus ou moins un an près, ces pourcentages montent à 88,4 % pour les hommes, 90,3 % pour les femmes et 91,8 % pour le couple. En dépit de ces datations erronées, les erreurs ne modifient pas ou changent peu l'ordre logique dans lequel les événements se produisent. Cet ordre est correctement remémoré, comme le montrent de nombreuses analyses biographiques faites sur ces données⁽³⁾.

Ainsi les quotients instantanés de migration après le mariage ne sont pas discernables entre eux, selon que l'on travaille sur les réponses de l'homme, de la femme, des conjoints réunis ou des registres de population belges. Si l'on fait intervenir dans une analyse semi-paramétrique diverses caractéristiques de ces séjours (date de début de séjour par rapport à celle du mariage, nombre d'enfants en début de séjour, statut d'occupation du logement), les mêmes effets apparaissent comme significatifs, quelle que soit la source utilisée. Enfin un modèle encore plus complexe analysant les liens entre première migration et première naissance après mariage en fonction de diverses caractéristiques de la femme, montre un effet identique de tous les paramètres sauf un, correspondant à la déclaration de l'homme sur l'âge de sa femme au mariage (avant 20 ans). On voit à nouveau apparaître ici la moins bonne qualité des déclarations des hommes isolés. On peut ainsi conclure que, dans la majorité des cas, les erreurs de datation jouent le rôle d'un bruit de fond d'où l'on peut extraire une information cohérente quelle que soit la source utilisée. La mémoire semble donc fiable, là où l'analyse l'exige.

4. TRAITEMENT DE L'INFORMATION

4.1. Traitement du questionnaire, principes et difficultés de codification

Une relecture effectuée immédiatement après la collecte par les Directions régionales de l'Insee a permis aux enquêteurs, le plus souvent par simple appel téléphonique, de redresser certaines lacunes ou contradictions : cette étape a contribué pour beaucoup à la qualité des données car un contrôle tardif ne permet plus que le seul constat des erreurs.

L'organisation du traitement des questionnaires à l'Ined évitait une détérioration de l'information : la même personne enchaînait la codification, la saisie, l'examen des diagnostics fournis par un programme de 200 tests de cohérence et les corrections des fichiers jusqu'à apurement complet des erreurs « redressables » sans invention d'information. Les tests repèrent, par exemple, le divorce injustifiable d'un célibataire, le chevauchement de périodes successives, les périodes non décrites, etc. La collecte s'étant achevée au moment

⁽³⁾ Pour plus de détails voir Daniel Courgeau (1991).

contrat de recherche de 1974-1975), puis au cours des années par le ministère de l'Équipement, la Caisse nationale d'assurance vieillesse, la Caisse nationale d'allocations familiales, le secrétariat d'État au Tourisme, le ministère de la Culture (Mission du patrimoine), le PIR-Villes, la Fondation pour la recherche médicale.

L'accord de la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) était indispensable à l'informatisation de cette étude. Un double accord lie le CNRS et la Cnav à la Cnil, pour l'informatisation des enquêtes et du suivi.

1.8. Profil des enquêteurs

La gestion et la collecte des données dans le cadre des différentes enquêtes et les campagnes d'acquisition de documents administratifs ont été menées, pour la plus grande part, par les membres de notre équipe : trois personnes présentes tout au long de ces suivis⁽¹⁾, et divers collaborateurs, notamment des étudiants de maîtrise et de doctorat qui ont travaillé dans l'équipe. Enfin, pour les enquêtes particulières, nous avons bénéficié du concours d'une dizaine de collaborateurs successifs, vacataires intégrés pour un temps à l'équipe.

Quand nous avons fait appel à des membres extérieurs à notre équipe (et encore y travaillaient-ils souvent comme thésards), nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières : la petite taille de l'équipe de collecte et la proximité géographique des lieux d'enquête ont favorisé les contacts fréquents et les mises au point.

I. - LE PREMIER PANEL : LES RETRAITÉS DE 1972

1.1.-(I) Nom précis

« Suivi d'une cohorte de nouveaux retraités parisiens du régime général de l'année 1972 : étude biographique d'une cohorte (née 1906-1912) ».

1.3.-(I) Gestion de l'enquête

Il s'agit en réalité d'un *corpus de données*. Il comprend d'une part des données obtenues par consultation de *documents administratifs* : dossier de retraite et suivi annuel (survie, adresse), l'un et l'autre communiqués par la Cnav, des données transmises par la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) sur l'allocation logement, enfin des actes d'état civil pour les personnes nées en France et/ou citoyens français. On peut y ajouter une enquête auprès des institutions de soins ou d'hébergement : nous nous intéressons aux lieux de séjour de fin de vie de tous ceux qui ont vécu alors ailleurs que chez eux (calendrier, type d'établissement, localisation, durée).

⁽¹⁾ Françoise Cribier, Marie-Luce Duffau et Alexandre Kych.

qu'un individu sur deux : enquête de 1975, 432 ménages parisiens, 432 sujets et 272 conjoints, soit 704 personnes.

Enfin, à de multiples occasions, nous avons mené des enquêtes approfondies par entretien sur des sujets divers (voir plus bas, les enquêtes complémentaires).

2/3.-(I) DESCRIPTION DES DOCUMENTS D'ENQUÊTE ET COLLECTE

Nous n'aborderons pas dans cette présentation les documents d'origine administrative au sens le plus large possible. Pour donner seulement un ordre de grandeur du travail de collecte que cela représente (étalé, il est vrai, sur quinze ans), nous avons dépouillé 1 600 dossiers administratifs de la Cnav, reçu près de 20 000 situations annuelles de la Cnav, consulté environ 2 700 documents d'état civil, demandé à la Cnaf la situation vis-à-vis de l'allocation de logement de 760 retraités.

Il convient aussi de souligner l'importance que revêtent ces documents pour le suivi de cette cohorte. Avec le suivi annuel des lieux de résidence et les actes d'état civil, les relevés effectués dans les dossiers administratifs de la Cnav constituent la seule information que nous ayons pour 14,5 % de notre panel : individus décédés précocement (4 %), individus partis très vite à l'étranger (6 %), individus réfractaires à toutes formes d'enquêtes (4,5 %).

Nous ne parlerons pas en détail des enquêtes complémentaires. Réalisées en tête-à-tête pendant 2 heures en moyenne, souvent enregistrées au magnétophone, elles portent sur des thèmes particuliers : récits de vie, changement de logement et rapport aux lieux, double résidence, cohabitation, mode de vie... Elles apportent beaucoup à la compréhension des processus.

Nous ne parlerons pas davantage de l'enquête menée en 1982-1983 qui a porté sur 1 036 sujets survivants. Les objectifs essentiels étaient de déterminer si l'individu faisait vraiment partie de notre population, de connaître la date d'arrivée à Paris, la fin du travail, et la suite des résidences entre 1972, date de la liquidation, et 1982, date du début du suivi *annuel* systématique (jusque-là nous disposions des adresses de 1972, 1975, 1978 et du lieu de résidence des enfants).

Nous présentons ici les trois enquêtes qui ont fondé notre connaissance de ce panel.

I.A. - L'ENQUÊTE DE 1975

Elle a porté sur la moitié des retraités de 1972 vivant en 1974 en agglomération parisienne (550). Nous voulions observer le passage à la retraite et le début de la retraite, et avons donc cherché à joindre les sujets qui n'étaient plus en activité. Nous avons enquêté **432 sujets**, réuni des informations sur 48 autres qui nous ont appris qu'ils et elles étaient encore en activité, et qui bien sûr appartiennent au panel. Le taux de refus des retraités « inactifs » a été de 12 %.

des endroits qu'on aime et qu'on n'aime pas, des questions sur Paris et les Parisiens.

- Les relations gardées ou non avec le pays d'origine, notamment lors des vacances. Les ménages avaient-ils ou non envisagé de quitter Paris, pourquoi, et s'ils y ont renoncé, pourquoi ? D'autres questions, ouvertes, portaient sur les choses qu'on ne faisait pas mais qu'on aurait aimé faire, sur les choses qui étaient les plus agréables, les plus importantes, etc., enfin sur « la façon dont il faudrait vivre sa retraite »⁽⁶⁾.

2.6.-(I.A) Définition et choix des variables temps recueillies

L'année, ou la durée en années, ou l'âge annuel.

2.7.-(I.A) Innovations

Nous avons introduit *des innovations* en collectant des données sur le passé utile à l'histoire sociale⁽⁷⁾, et en posant des questions nombreuses sur l'usage des lieux et le rapport aux lieux.

3.2.-(I.A) Taux de non-réponse

Il y a eu un peu plus de 10% de refus, et les personnes non jointes qui n'habitaient plus à l'adresse indiquée ont été remplacées par une personne de même catégorie (de sexe, statut matrimonial, mode de passage à la retraite...) vivant dans la même commune. Les refus n'ont pas été remplacés.

3.4.-(I.A) Évaluation de la collecte

On a essayé au cours de ces longs entretiens de vérifier la cohérence de la biographie familiale, professionnelle, résidentielle : bien des gens, pour retrouver par exemple la date d'entrée dans un logement, se rappelaient que c'était trois mois après leur mariage, ou que la petite avait 3 ans, ou que c'était l'année où le grand avait commencé son apprentissage, etc. Les problèmes de mémoire existent, et certaines dates sont sans doute données à un ou deux ans près. Mais la plupart des gens sont de bons observateurs de leur histoire professionnelle, de leur histoire résidentielle, et du calendrier familial. Les lacunes, venues de difficultés à répondre, semblent moins souvent liées à des problèmes de mémoire qu'au désir de masquer un événement de la vie personnelle ou professionnelle dont on ne souhaite pas parler, ou encore à l'ignorance dans laquelle sont les sujets : ainsi près de la moitié des sujets les moins instruits ignorent le métier précis de leurs enfants ; ils savent qu'il ou elle travaille « dans un bureau », ou « chez Thomson », ou « dans l'informatique », sans bien savoir ce qu'il ou elle y fait.

⁽⁶⁾ Une dame veuve nous a dit alors : « celui qui est heureux, c'est celui qui est deux ».

⁽⁷⁾ Par exemple : votre père a-t-il un jour touché une pension de retraite, même modeste ? (voir note 5).

2.5.-(I.B) Plan du questionnaire 1985

La situation actuelle du ménage, les caractéristiques de l'actuel logement, l'histoire résidentielle, logement par logement, depuis le départ de chez les parents (localisation, appartement, pavillon ou loge, statut d'occupation), les raisons du changement de logement depuis la retraite pour les ménages concernés, et pour les autres, les raisons de ne pas changer de logement; les relations familiales, les relations sociales, divers éléments du mode de vie; pour la santé, on avait ajouté par rapport à 1975 des questions sur les difficultés de mobilité, les difficultés de la vie quotidienne, et l'aide reçue pour les tâches ménagères. Enfin aux sujets restés parisiens on demandait s'ils avaient songé à aller vivre en province (pourquoi oui, ou pourquoi non), aux sujets installés en province on posait une série de questions sur leur départ de Paris (quand, pourquoi, comment, et le bilan de la migration).

Nous avons diffusé deux types de questionnaires⁽⁹⁾ pour les résidents en agglomération de Paris, et deux aussi pour les retraités installés à l'année en province, tous de 5 pages : un pour les anciens enquêtés de 1975 (peu nombreux parmi les provinciaux de 1985), pour lesquels on cherchait à voir l'évolution de la vie de retraite (rapport à la ville, vacances, etc.), l'autre pour le reste de la population, dans lequel on cherchait à « récupérer » un certain nombre de variables de type historique renseignées en 1975.

3.2.-(I.B) Taux de réponse

Parmi les membres du panel contactés (les survivants n'étant pas en institution de long séjour), le taux de réponse a été de 92 %. La moitié des enquêtés de 1985 résidant en Région parisienne avaient déjà été enquêtés en 1975, et au total, parmi les 760 enquêtés résidant à Paris ou en province, 67 seulement n'avaient été enquêtés ni en 1975 ni en 1982.

I.C. - L'ENQUÊTE DE 1995

1.6.-(I.C) Univers d'étude

Le questionnaire a été adressé à tous les sujets réputés survivants, vivant en France métropolitaine, et en dehors des institutions de long séjour, soit en principe, d'après les adresses connues, 431 personnes, dont beaucoup, nous le savions, allaient être hors du champ de l'enquête⁽¹⁰⁾. Nous avons écrit aussi aux personnes installées en maison de retraite quand elles avaient un numéro de téléphone personnel. Bien sûr les sujets en logement-foyer sont considérés

⁽⁹⁾ Nous ne parlons pas ici des variantes pour ceux et celles dont nous savions qu'ils n'avaient pas ou plus d'enfant...

⁽¹⁰⁾ On verra *infra* (3.2) que plusieurs étaient décédées, d'autres étaient entrées en institution sans qu'on sache où, certaines, chez elles ou en institution, n'étaient plus en état de répondre.

elles avaient le téléphone à l'enquête précédente, enfin 4 personnes incapables alors de répondre. Même si tous ces sujets étaient en vie et hors institutions, le taux de réponse serait de 89 %. Si les sujets qui n'ont pas pu être joints ne sont pas dans le champ d'enquête, le taux de réponse est de 93,5 %. La réalité est entre les deux, et plus proche du plus élevé⁽¹¹⁾.

3-4.-(I.C) Évaluation de la collecte

Les enquêtés avaient en moyenne 87 ans, et quelques-uns ont donné des réponses confuses. Mais ces réponses ont souvent été complétées ou corrigées par le conjoint, par un enfant (plusieurs nous ont donné le numéro de téléphone de leurs enfants), voire par une aide-ménagère.

Cependant la qualité des réponses, et notamment les réponses aux questions qualitatives, est dans bien des cas remarquable : beaucoup des personnes qui nous ont répondu savent dire leur expérience du grand âge, la plupart vivent avec courage, beaucoup ont gardé un intérêt pour la vie et une vraie autonomie, même si elles sont dépendantes de ceux qui les aident.

II. - LE SECOND PANEL : LES RETRAITÉS DE 1984

1.1.-(II) Nom précis

« Suivi d'une cohorte de nouveaux retraités parisiens du régime général de l'année 1984 ».

1.4.-(II) Date et durée de la collecte

La collecte a commencé en 1987, la deuxième enquête a eu lieu neuf ans plus tard. On a, à partir de 1987, relevé chaque année les changements d'adresse (et interrogé au téléphone les ménages mobiles) et relevé les décès.

1.6.-(II) Univers d'étude

Il s'agit d'une population passée à la retraite en 1984, à la Caisse de Paris, et la plupart des sujets sont nés entre 1918 et 1924. La Cnav a préparé pour nous, en 1987, un premier fichier de 2071 individus choisis parmi les 90000 nouveaux allocataires de droit direct du ressort de la Caisse de Paris. L'échantillon a été stratifié selon le sexe, le type de pension (normale, portée au minimum, invalidité, inaptitude), le nombre de trimestres de cotisations, enfin le lieu de résidence en 1986 (Ile-de-France, province, hors métropole).

⁽¹¹⁾ Plusieurs des personnes vivantes mais non jointes sont mortes dans les mois qui ont suivi ; nous avons appris par le certificat de décès qu'elles résidaient en institution, puis par l'institution qu'elles y étaient déjà au moment de l'enquête.

Nous voulions constituer une population de 1 200 allocataires de la Caisse de Paris, domiciliés en France, pour être assurés, compte tenu des refus, des décès, et surtout des « faux Parisiens » (en réalité provinciaux depuis longtemps, voir plus bas), d'avoir environ 800 réponses (l'effectif de l'enquête de 1986 auprès des survivants de la 1^{ère} cohorte).

1.7.-(II) Mode de tirage et taille de l'échantillon

Nous avons donc fait réaliser par la Cnav un sous-échantillon selon le sexe, le lieu de naissance, le lieu de résidence, le montant de l'avantage servi en deux postes, le fait d'avoir plus ou moins de 145 trimestres de cotisation. Cet échantillon comprenait 1 179 sujets vivant en France, 820 en agglomération parisienne, 359 en province. Nous connaissions date et lieu de naissance, sexe et statut matrimonial, et quelques variables décrivant carrière et retraite.

Les sujets à retenir, habitant tous, en 1987, en France métropolitaine (c'est le cas de 93 % des nouveaux allocataires), devaient répondre à deux conditions :

- avoir terminé la vie active dans le grand Paris, et n'avoir pas travaillé ailleurs après une carrière en Région parisienne (or nous n'avions pas eu accès au dossier Cnav, qui nous l'aurait appris) ;
- avoir résidé en agglomération parisienne avant la cessation d'activité.

La plupart de ceux qui donnent *une adresse en agglomération parisienne* y ont terminé leur vie active, sauf une quinzaine de personnes qui y sont arrivées après, et nous l'ont dit. Mais d'autres gardent une adresse à Paris en résidant ailleurs, et bien des enfants de Portugais et d'Algériens nous ont fait savoir que leurs parents étaient, en fait, retournés dans leur pays.

Parmi les retraités ayant *une adresse en province*, seuls appartenaient à notre population ceux qui y sont allés depuis leur retraite, en quittant alors l'agglomération parisienne. Car un certain nombre de gens, pour lesquels la Caisse de Paris est la dernière Caisse du régime général, étaient allés travailler en province comme fonctionnaires ou travailleur indépendant, ou, c'est le cas de beaucoup de femmes, avaient suivi leur conjoint en province et n'ont jamais repris de travail en province dans le secteur privé.

II.A. - L'ENQUÊTE DE 1987

2.1.-(II.A) Description des documents de l'enquête

À partir du fichier informatisé fourni par la Cnav, nous avons constitué des livrets (un par strate) rassemblant sur une page tous les renseignements concernant les individus à enquêter. Nous disposions aussi d'un lot d'étiquettes autocollantes fournies par la Cnav ; nous avons consigné sur ces livrets le déroulement de l'enquête.

Nous avons envoyé à chaque enquêté un courrier contenant :

- un questionnaire de 10 pages ;

Le taux de départ en province après la fin du travail, tel qu'observé par l'enquête, est nettement inférieur à la part des adresses en province parmi les adresses en France (23 % au lieu de 30 % : les fichiers des Caisses de retraite ne sont pas, en eux-mêmes, un bon outil de mesure des migrations de retraite).

3.3.-(II.A) Collecte complémentaire

Nous avons réalisé, après passage de l'enquête, qu'il nous manquait la description détaillée du logement au moment de l'arrêt du travail pour les Parisiens qui avaient changé de logement en restant dans l'agglomération parisienne, et pour quelques provinciaux qui avaient fait de même avant de partir en province. Aussi avons-nous cherché à réaliser une *enquête complémentaire* au cours de l'hiver 1990-1991 auprès de 113 enquêtés, et 94 ont répondu. Ce questionnaire court (2 pages) portait sur la description du logement à l'arrêt de travail : type, statut d'occupation, taille, inconvénients, comparaison avec le logement suivant. Des questions ouvertes concernaient les raisons et les circonstances du changement de logement.

3.4.-(II.A) Évaluation de la collecte

Le problème le plus délicat était de déterminer le niveau social. Malgré la batterie de questions tournant autour de ce thème, les réponses ne permettaient pas toujours de le connaître, à cause de réponses trop vagues, et/ou de réponses « surévaluées ». Le contact téléphonique a permis dans bien des cas d'approcher de plus près le réel, mais il est probable que les classifications retenues (en 8 postes pour le métier principal de la maturité des individus, en 4 postes pour le ménage) ne décrivent qu'imparfaitement la position sociale pour une petite partie des sujets. On verra plus loin qu'on a dû en corriger quelques-unes « à la baisse », à l'enquête suivante.

LES ENQUÊTES INTERMÉDIAIRES ENTRE LES DEUX PASSAGES

- Les unes portent sur les ménages *cohabitants* ; nous en avons ré-enquêté une vingtaine en 1989, à leur domicile, et les entretiens ont été enregistrés (sauf deux), et retranscrits. Il s'agit surtout de ménages vivant avec un parent âgé, ou un enfant handicapé.

- Les autres sont liées au *suivi résidentiel* de cette population. La Cnav nous fait parvenir, chaque année en mars, les adresses actualisées et la date des décès éventuels. Nous avons alors cherché à joindre, à Paris ou en province, tous ceux qui avaient changé de logement, par *questionnaire postal et par téléphone* (avec la plupart des sujets concernés nous avons eu un entretien au téléphone). Les questions portaient sur la date réelle du mouvement⁽¹²⁾, ses

⁽¹²⁾ Les déménagements sont souvent déclarés bien des mois après, voire un à trois ans après.

raisons, le nouveau logement (type, statut, taille, confort, comparaison avec le précédent), sur le quartier, la situation de famille, la localisation des enfants et des parents, etc. Nous avons pu joindre en 1991 et 1993 la grande majorité des sujets mobiles depuis 1987-1988, et encore vivants.

II.B – L'ENQUÊTE DE 1996

1.7.-(II.B) Univers d'étude

Nous avons cherché à enquêter, en 1996, l'ensemble des survivants des ménages ordinaires restés ou revenus en Région parisienne, et les gens installés en province (plus de 10 % de ces « provinciaux » avaient quitté Paris depuis l'enquête de 1986).

2.3.-(II.B) Déroulement de la collecte

Au total 81 % des 431 répondants ont renvoyé le questionnaire (la moitié seulement sans qu'on ait eu besoin d'écrire à nouveau ou de leur téléphoner pour les convaincre !); 46 % des questionnaires comprennent des « textes » qui éclairent les réponses :

- 70 % ont renvoyé un questionnaire et ont ensuite complété, précisé, expliqué, modifié avec nous leurs réponses au téléphone ;
- 11 % ont envoyé le questionnaire mais n'ont pu être joints ensuite par téléphone ;
- 19 % n'avaient pas envoyé le questionnaire mais ont fait l'enquête avec nous au téléphone, parfois très longuement.

Au total 89 % des enquêtés ont été interrogés oralement⁽¹³⁾ (dont 3 à domicile, à leur demande). Pour les 303 sujets qui ont renvoyé le questionnaire et ont été interrogés oralement, l'entretien a permis de corriger en moyenne 5 ou 6 variables, et d'en renseigner plusieurs autres (plus de 12 variables dans un questionnaire sur quatre⁽¹⁴⁾). Les variables corrigées sont souvent les mêmes ; aussi la plupart des « corrections » portent-elles sur une quinzaine de variables, et très souvent sur le métier, le revenu, la satisfaction du logement (beaucoup de « ça peut aller », dans les milieux populaires, signifient en réalité « ça va bien »), les vacances, l'amour du quartier, la fréquentation des amis.

2.5.-(II.B) Plan du questionnaire

Il comprend 6 pages denses ; les thèmes abordés sont :

- la composition du ménage ;

⁽¹³⁾ Parmi eux une vingtaine de personnes sur liste rouge qui avaient bien voulu (à notre demande) nous donner leur numéro de téléphone.

⁽¹⁴⁾ On a notamment corrigé la profession d'*ego* et de son conjoint dans une vingtaine de ménages, le plus souvent « à la baisse » (employé peu qualifié au lieu d'employé qualifié, technicien au lieu de cadre moyen).

- le logement⁽¹⁵⁾ et la satisfaction du logement, le loyer pour les locataires, l'allocation-logement, le désir de changer de logement ;
- la famille (composition, localisation, fréquentation) ;
- les relations amicales, le sentiment de solitude, les clubs, les occupations ;
- la santé du sujet et de son conjoint, la difficulté de marcher, l'hospitalisation depuis un an, le besoin d'aide aux tâches ménagères ;
- les vacances ;
- le quartier, les déplacements, l'accès aux commerces et services, l'attachement au quartier, pour les gens de province à la commune, à la région ;
- le plaisir de vivre, la satisfaction d'être là où on est.

Le questionnaire « provinciaux » est peu différent de celui des Parisiens ; mais il redemande (les réponses montrent qu'on a eu raison de le faire) les raisons de la venue, et insiste sur les changements du milieu et du mode de vie depuis la venue.

3.2.-(II.B) Taux de réponse

Le taux d'échec est de 10 % pour les Parisiens, et sera de même ordre pour les « provinciaux », mais une partie de ces échecs correspond à des gens qui n'étaient pas en état de répondre (hospitalisés, très malades, diminués intellectuellement, entrés en institution sans que nous le sachions). De sorte que nous pensons avoir joint *plus de 90 %* des personnes concernées. Une partie des enquêtes ont été faites entièrement par téléphone auprès de gens qui n'avaient pas envie de remplir un questionnaire mais répondaient volontiers oralement.

3.4.-(II.B) Évaluation de la collecte

Avant de relancer les gens oralement, en 1996, nous avons relu de près le questionnaire 1987, avec les commentaires et réponses issus de l'enquête par téléphone pour les trois quarts des sujets, et les éventuelles enquêtes de 1991 ou 1993. Nous avons alors, en 1996, cherché à vérifier la cohérence de certaines réponses de 1987, et *corrigé ou complété, sur un fichier bis*⁽¹⁶⁾, certaines réponses, en particulier aux questions qui n'avaient pas reçu de réponse en 1987. Ainsi on découvre, en 1996, des enfants de conjoint non déclarés dix ans plus tôt (et dans quelques cas des enfants d'*ego* !), des brouilles avec un enfant qui datent de plus de dix ans, on obtient sur un logement des données que l'enquête antérieure n'avait pas fait apparaître, voire un logement supplémentaire qui ne figurait pas dans la liste des logements, l'enquêté déclare

⁽¹⁵⁾ Les questions sur l'équipement et le confort d'un logement, le plus souvent déjà décrit par l'enquête antérieure, sont très utiles : certains ont désormais un ascenseur, d'autres un meilleur chauffage, une salle de bains, d'autres enfin donnent des indications nouvelles sur la situation d'il y a dix ans, inchangée.

⁽¹⁶⁾ Ce fichier est une copie du fichier de 1986 pour les survivants enquêtés en 1996, modifié à l'aide des compléments ou corrections apportés en 1996. Il servira à la comparaison des situations 1986 et 1996.

des revenus sur lesquels il avait fait silence, voire une résidence secondaire dont il n'avait pas parlé.

Mais le questionnement au téléphone ne permet pas seulement de corriger des réponses écrites et d'obtenir une réponse à des questions non répondues ; il permet aussi de poser, sur le ton et au rythme de la conversation, *des questions qui ne figurent pas au questionnaire*, qui l'auraient allongé au-delà du raisonnable, et risquaient fort d'être mal acceptées, venant de leur Caisse de retraite⁽¹⁷⁾. Ainsi par exemple nous avons pu apprendre, des sujets joints au téléphone, des informations *sur leurs enfants* : le métier de ces enfants (et la part des chômeurs...), les raisons et la date de la venue en province de ces enfants (beaucoup de Parisiens de cette génération, migrants ou non, ont au moins un enfant en province), si les enfants des Parisiens retirés en province qui vivent dans la même région qu'eux y sont venus avant ou après eux, si des enfants ont l'intention d'y venir, où habitent les petits-enfants adultes, etc. Ces informations supplémentaires (elles portent sur *les enfants*, mais aussi sur *les relations sociales*, sur les *vacances* – où, avec qui ? –, sur les *animaux domestiques*) apportent beaucoup à la compréhension des façons de vivre.

4. TRAITEMENT DE L'INFORMATION

Au préalable, il faut insister sur le fait que les données se présentent sous la forme de documents matériels : relevés à partir de documents administratifs, enquêtes auto-administrées, annotées et complétées au téléphone par les membres de l'équipe, enquêtes chez l'enquêté saisies sur papier ou bandes magnétiques. Seule *une partie* de l'information a été informatisée : la description de base pour la totalité des individus du panel, et les 3 enquêtes décennales. Sur des thèmes particuliers, pour des sous-populations spécifiques et sur des échantillons beaucoup plus restreints, on peut disposer d'une information beaucoup plus riche. De plus, à partir de l'ensemble des documents disponibles, on a réalisé des *résumés-analyses* pour près de 70 % de nos enquêtés. Ils ont été rédigés en rassemblant tout ce que l'on sait d'eux sur divers thèmes, et permet de comprendre leur situation, leur façon de vivre.

4.1. Traitement du questionnaire, principes et difficultés de codification

S'il fallait ne citer qu'un point, ce serait l'opiniâtreté avec laquelle nous avons travaillé à coder une catégorie sociale (CS individuelle et CS du ménage). Elle devait décrire au mieux une situation parfois complexe et fluctuante à l'échelle d'une vie professionnelle entière. Nous avons choisi de caractériser *la CS de la maturité*. Nous avons porté une attention particulière à la distinction entre employés peu qualifiés et plus qualifiés, et à la limite inférieure de la catégorie des cadres. Nous avons de la sorte abouti à une classification

⁽¹⁷⁾ Nous avons fait de même pour le premier panel, lors des 2 grandes enquêtes de 1985-1986 et 1995-1996, dans lesquelles la majorité des sujets avaient eux aussi été interrogés par téléphone.

« PEUPLEMENT ET DÉPEUPLEMENT DE PARIS »

Adresses tirées	2 993	
Adresses confiées aux enquêteurs	2 939	
Questionnaires hors champ	280	
dont		
– Hors champ géographique	202	9,5 %
– Décès	61	
– Autre hors champ	17	
Questionnaires dans le champ	2 659	90,5 %
Questionnaires remplis	1 994	75,0 %
Échecs	665	25,0 %
dont		
– Adresses inconnues	161	6,1 %
– Refus	377	14,1 %
– Impossibles à réaliser	42	1,6 %
– Impossible	85	3,2 %

3.3. Collectes complémentaires

Deux ans après la collecte, il a semblé intéressant de compléter l'enquête par des entretiens semi-directifs. Une quarantaine de récits de vie ont été réalisés par Dominique Maison (Université Paris X) et Lionel Charles. La population visée était composée de propriétaires appartenant aux catégories sociales composées d'ouvriers ou d'employés. Le guide d'entretien mettait l'accent sur l'histoire résidentielle en liaison avec l'histoire familiale et professionnelle de l'enquêté. Une attention particulière était portée sur les raisons de l'accès à la propriété et les moyens mis en œuvre (aide familiale, prêts, constitution de l'appart personnel) pour devenir propriétaire.

3.4. Évaluation de la collecte

Le point faible de la collecte est le taux élevé de non-réponse. Malgré la collecte supplémentaire, sur 2 993 adresses tirées, 1 987 questionnaires seulement ont pu être exploités, soit 66 %. L'expérience des enquêtes à l'Ined a montré que la Région parisienne constitue un terrain très difficile, où le taux de non-réponse est toujours plus élevé qu'en province.

Par ailleurs, le croisement des histoires familiales et résidentielles avec des questions plus factuelles (sur la migration à Paris, la décohabitation, les logements possédés) a été précieux pour évaluer la cohérence de la biographie. Dans la plupart des cas, cette dernière était assez bonne, dans le reste des cas, il a été possible de rectifier les incohérences. Il faut souligner qu'un chercheur de l'Ined a passé deux mois à la Direction régionale de l'Insee pour relire les questionnaires et éventuellement rattraper les erreurs en faisant téléphoner un agent de l'Insee à l'enquêté pour recueillir plus de renseignements.

Les principales difficultés ont porté sur le recensement des logements. Parfois, l'enquêté oubliait le premier logement puis le mentionnait ensuite. La date de début du parcours logement était parfois fautive en raison du choix entre la date des 25 ans, le mariage, ou l'indépendance résidentielle.

Des problèmes également dans la partie ménage où l'on reconstituait la liste de toutes les personnes avec qui l'enquêté a vécu au moins un an. Ces erreurs ont pu, dans l'ensemble, être rectifiées à la lecture du questionnaire. En revanche, on n'a aucune idée des personnes oubliées consciemment ou inconsciemment (comme les filles au pair, apprenti...)

4. TRAITEMENT DE L'INFORMATION

4.1. Traitement du questionnaire, principes et difficultés de codification

• *Circuit du questionnaire*

Une première phase, qui s'est avérée essentielle, compte tenu de la difficulté du questionnaire, a consisté à relire attentivement tous les questionnaires et éventuellement à recontacter les enquêtés en cas d'incohérence ou de non-réponse. Cette phase de relecture s'est effectuée à l'Insee en collaboration avec les chercheurs de l'Ined.

La codification a eu lieu à l'Ined ainsi que la saisie par des vacataires étudiants, encadrés par le service des enquêtes.

• *Difficultés de la codification*

La principale difficulté était de déterminer à quel moment on commençait le début de l'histoire résidentielle. Malgré des instructions précises : date d'émancipation, date de mariage ou à défaut date des 25 ans de l'enquêté (il fallait prendre la plus ancienne des trois), des erreurs ont été commises. En fait, un certain nombre d'enquêteurs oubliaient, dans un premier temps, le premier logement, lorsque l'enquêté, âgé de plus de 25 ans vivait chez ses parents, et rectifiaient ensuite en fin de la partie logement. Les numéros de logement ne correspondaient plus. Le questionnaire avait été conçu de façon trop rigide et ne permettait pas d'intercaler une période résidentielle oubliée dans un premier temps.

La deuxième difficulté a été de bien noter le numéro de logement dans lequel un événement (naissance des enfants, séparation du couple...) est arrivé. Souvent, les enquêteurs confondaient date de départ du logement X avec date d'arrivée dans le logement X+1. La relecture a permis de rectifier ces erreurs.

Autre difficulté : la codification du nombre de pièces. Malgré des instructions détaillées, il reste des imprécisions en particulier pour les chambres de bonne, les agrandissements du logement. Un individu pouvait très bien avoir habité un logement de trois pièces pendant une dizaine d'années, puis un logement de cinq pièces après avoir agrandi son logement en achetant le logement de deux pièces contigu. Dans ce cas, on a considéré cet agrandissement comme un déménagement dans le même immeuble.

scolaire, professionnelle et migratoire) et ils ont respecté les dates des événements et leur succession dans le temps.

Le temps moyen de passation du questionnaire était de 68 minutes (allant de 35 à 130 minutes).

Au moment de la réalisation de la collecte, en cas de désaccord sur la chronologie des événements, on se référait aux documents, lorsque la personne interrogée pouvait les présenter, parmi ceux-ci : des certificats de scolarité (écoles et universités), des cartes d'identité qui contiennent des renseignements sur les dates de naissance des enfants et sur les dates de changements du lieu de travail.

3.2. Taux de non-réponse

On a enregistré 320 cas de refus, représentant 6,3 % du nombre total d'entretiens effectués. 110 refus sur 320 (34,4 %) sont la conséquence de l'impossibilité de joindre la personne à enquêter en dépit de nombreuses tentatives. En général, il s'agissait d'un départ de la personne pour raison de santé au moment de l'enquête, départ souvent lié à une hospitalisation. On a relevé 81 cas (23,3 % des refus) pour raison de déficience mentale due à une grave maladie ou, plus fréquemment, au grand âge. Les autres motifs de refus (33 cas, soit 10,3 %) relevaient de conflits qui se sont produits durant l'entretien : dans ces cas, les raisons des refus n'ont pas été communiquées.

Les 96 cas restants (30 %) entraient dans le cadre des causes notées « autres » ou « restant ».

Compte tenu du taux relativement faible de non-réponses, on a tenté de remplacer les personnes tirées au sort qui ne pouvaient ou ne voulaient pas participer à l'enquête.

3.3. Collectes complémentaires

Il est important de souligner que l'enquête « Histoire de vie familiale, professionnelle et migratoire », telle qu'elle a été conçue et réalisée, ne supposait pas la collecte de renseignements sur les conditions de logement et sur les revenus des personnes interrogées et des ménages. On a présumé que ces informations pouvaient être obtenues à partir de l'enquête sur le budget des ménages, réalisée par l'Office central de statistique (CSO).

3.4. Évaluation de la collecte

Les renseignements recueillis dans « les rapports de l'enquêteur sur la réalisation de l'enquête » et « les rapports de l'enquêteur sur les enquêtes qui n'ont pas été conduites » peuvent fournir une première évaluation du matériel rassemblé. L'attitude des personnes interrogées envers la collecte apparaît à travers les chiffres suivants : 49,5 % la considèrent comme constructive, 30,5 % restent indifférents, 9,1 % la trouvent non constructive et 10,9 % n'ont pas d'opinion. 83 % des personnes enquêtées se sont montrées bienveillantes à

l'égard du questionnaire tandis que seules 9 % des personnes interrogées ont adopté une attitude négative. Dans la plupart des cas, les questions n'ont provoqué aucune gêne chez les enquêtés.

Les travaux sur l'évaluation du matériel recueilli au cours de l'enquête comprenaient :

- la vérification du caractère représentatif de l'échantillon ;
- l'évaluation de la précision des estimations ;
- l'adaptation des tests classiques de cohérence et d'homogénéité χ^2 lorsque l'échantillon n'est pas élémentaire, ce qui était le cas (se rapporter au point 1.7 sur le mode de tirage de l'échantillon).

Une méthode, connue dans la littérature sous le nom de « *balanced repeated replications* » (BRR), élaborée par P.J. McCarthy et développée par L. Kish et M.R. Frankel a été utilisée afin d'estimer la précision des résultats obtenus à partir d'un tel échantillon. L'algorithme de cette méthode, qui a servi de base à l'analyse des résultats tirés de l'enquête rétrospective polonaise de 1988, a été mis au point par le professeur Bracha de l'Institut d'économétrie de l'École d'économie de Varsovie – SGH. Les résultats obtenus ont été inclus dans le rapport sur le sujet.

Les conclusions découlant de l'analyse diffèrent selon les cas :

- si les caractéristiques mesurables s'appliquent à l'ensemble de la population, alors la précision des estimations était bonne et l'erreur relative oscille entre 0,3 et 1,5 % ;
- si celles-ci ne s'appliquent qu'à des sous-populations représentant cependant plus de 10 % de la population totale, alors les erreurs relatives n'excèdent pas 3,5 % ;
- enfin pour les situations rares : le taux d'erreur était un peu plus élevé bien qu'il n'excède pas 7 %.

L'échantillon tiré au sort et utilisé pour l'enquête n'étant pas élémentaire, on ne pouvait appliquer les techniques classiques telles que le test de Pearson (χ^2) afin d'examiner les hypothèses de la cohérence de la distribution empirique avec une distribution théorique, l'identité de deux distributions empiriques, l'indépendance de deux caractéristiques similaires. L'application de telles techniques augmenterait fortement la probabilité d'erreurs de type 1. L'algorithme quelque peu modifié du test (χ^2), élaboré par le professeur Bracha, a été utilisé pour examiner les hypothèses mentionnées.

L'enquête ayant été réalisée en 1988, les distributions des structures de la population d'après les caractéristiques tirées du recensement national de 1988 ont été utilisées pour l'évaluation de la cohérence de la distribution des structures. Ainsi le matériel empirique constitue-t-il une excellente source de données tout en posant les bases pour l'analyse et la vérification de nombreuses hypothèses de recherche.

— chacun des logements occupés par la famille.

En moyenne, l'entretien a duré 52 minutes, si l'on décompte le temps de déplacement vers le domicile de la famille à interroger et les inévitables échanges de politesse.

3.2. Taux de non-réponse

Le taux de non-réponse a été plutôt bas, du moins selon les standards italiens. Les ménages de substitution étaient peu nombreux, un peu plus de 12 %. En réalité, le taux varie selon différentes caractéristiques. Dans les zones urbaines et parmi les ménages constitués d'une seule personne, il dépasse les 20 %.

3.3. Collectes complémentaires

Les questions concernant les futures perspectives en matière de logement sont d'une certaine façon complémentaires à l'enquête triple biographie : aspirations en termes de qualité, d'espace, de localisation du futur logement ; les motivations ; les projets ; la recherche sur le marché ; les canaux d'information.

En fait, cette partie de l'enquête fait partie du questionnaire initial qui voulait mettre en évidence les mécanismes de localisation des logements, et en particulier, les déterminants de la suburbanisation et contre-urbanisation, notamment à travers le rapport entre la demande des ménages et l'offre du marché immobilier et locatif.

3.4. Évaluation de la collecte

Un contrôle de compatibilité et de cohérence a été effectué uniquement en ce qui concerne la datation des événements. Dans deux ou trois questionnaires, par exemple, un membre de la famille a été enregistré dans le ménage à une date antérieure à sa date de naissance. Dans 118 cas (5,9 %), des données douteuses ont été découvertes. Celles-ci ont été corrigées après qu'un nouveau contact ait été établi téléphoniquement. Dans le cas où ce n'était pas possible, on a interrogé une personne de substitution dans la même commune.

Parfois, il a été difficile de faire comprendre à la personne interrogée le critère qui détermine l'événement à l'origine de la « constitution du ménage ».

De façon presque unanime, les enquêteurs ont déclaré être certains de la véracité et de l'exhaustivité des informations contenues dans les volets 1, 4 et 5.

Au niveau de la compilation du volet, ils ont relevé quelques incertitudes concernant les dates (en particulier, celles de sortie) des membres qui ne faisaient plus partie du ménage au moment de l'entretien. Ils soupçonnent aussi l'oubli de l'un ou l'autre de ces membres.

Le volet 3 relatif aux biographies professionnelles est sûrement le moins réussi. Il plaisait moins aux personnes interrogées, il était plus difficile à reconstruire et aussi plus indiscret. À la suite d'une première collecte, on a décidé de l'insérer à la fin de l'entretien, mais cette décision n'a pas amélioré la crédibilité.

Constanta). Parmi ceux-ci, cinq préparent leur deuxième diplôme d'enseignement supérieur. Ils sont économistes et ingénieurs. Tous les cours sont organisés l'après-midi, le soir, laissé libre, permet aux étudiants de travailler. J'ai donné aux étudiants le choix de leurs sujets comme « informateur privilégié » ou « personnalités carrefours ».

Notre « praxis » de recherche ethnobiographique a été guidée par l'enquête « 3B.R » qui nous a permis d'énoncer les questions sur la genèse et l'enchaînement des différentes situations vécues par les individus et les familles, et plus largement, sur les processus à travers lesquels se construisent les trajectoires sociales. C'est en effet à partir d'une première analyse des données de l'enquête « 3B.R » que nous avons bâti les canevas (dans les guides aide-mémoire) des deux types d'entretiens, avec de jeunes étudiants (salariés en même temps ou non-salariés) et avec des « lettrés et retraités ». Le guide-canevas a constitué le cadre thématique de l'enquête et a comporté un certain nombre de thèmes précis qui ont orienté et canalisé les récits autobiographiques. Il a fourni une sécurité intellectuelle supplémentaire à l'étudiant-enquêteur débutant, qui maîtrisait encore insuffisamment les techniques de recherche sociologique.

Les récits de vie peuvent servir à illustrer et compléter les résultats d'une recherche utilisant conjointement d'autres méthodes, pour vérifier et approfondir les résultats d'enquêtes de type statistique. Mais notre approche ethnobiographique des récits de pratiques s'est voulue à la fois complémentaire de l'enquête quantitative « 3B.R » et autonome par sa méthode et son objet de connaissance spécifique. Nous avons attribué en priorité deux fonctions à l'utilisation de ces récits : la fonction expressive (l'expressivité « attrayante » dans l'illustration concrète de la société roumaine) et la fonction analytique (la découverte des rapports sociaux concrets). Malheureusement, les sujets des enquêtes qualitatives n'ont pu être recrutés parmi les sujets de l'enquête « 3B.R ».

Nous nous sommes donné deux règles en ce qui concerne le processus de la réalisation des entretiens : combiner une écoute attentive et un questionnement sur la base d'un « guide aide-mémoire ».

3.4. Évaluation de la collecte

Une partie des difficultés rencontrées avec les enquêteurs résulte de leur manque d'expérience. De plus, nous n'avons pas pu éviter la période électorale défavorable à la collecte, tout simplement parce qu'elle s'est prolongée sur toute l'année 1992.

Les enquêtés ont accepté de répondre aux questions posées, mais le questionnaire a été froidement accueilli. Bref, il y avait un refus général de toute transparence sociale, à la suite du slogan « Qu'est ce que tu as fait les cinq dernières années ? » qui s'est vite répandu dans les médias après les événements de décembre 1989⁽⁴⁾. L'année 1992 a été une année électorale à tous

(4) La révolution roumaine de décembre 1989 se caractérise comme un événement politique de portée très générale.

les points de vue, après les échecs du Parti majoritaire et avec les espérances de l'opposition. Il est vrai qu'en travaillant la qualité d'un questionnaire on peut le rendre attrayant, mais comment penser que les Roumains ont pu prendre plaisir à raconter leur vie dans cette période de contestations et d'incertitudes alors que les valeurs les plus sûres étaient remises en question? Pourtant, nous avions espéré que l'objectivation de leur passé allait apparaître pour beaucoup d'enquêtés comme dédramatisante et nous restons convaincue des effets libérateurs de la communication, en général.

L'interview a été considérée par les enquêtés comme trop longue et exigeant trop de précisions au niveau des questions concernant le temps et l'espace. La reconstitution du calendrier de vie requiert un effort de concentration important et l'exercice auquel est soumise la mémoire devient parfois périlleux.

En ce qui concerne la technique de recueil de l'information biographique, la lecture singulière que j'ai faite d'une bonne partie des questionnaires a mis en lumière les tentatives des enquêteurs et des enquêtés pour interpréter les questions et se les approprier, soit parce que les catégories proposées se sont révélées insuffisantes pour rendre compte des particularités des itinéraires, soit parce que les nuances que ces personnes ont souhaité apporter, c'est-à-dire leur version des événements de leur propre vie, n'ont pu s'inscrire dans le cadre pré-établi des questionnaires. Les précisions que certaines personnes ont demandé à l'enquêteur de noter débordent parfois le cadre du questionnaire, témoignant du souci des enquêtés de rendre compte de la complexité de leur histoire. Les pages de garde des questionnaires portent aussi trace de notations saisies « à chaud » par l'enquêteur. L'ensemble de ces observations a beaucoup enrichi le questionnaire. Bien que le questionnaire standardisé semble permettre une plus grande objectivation des faits biographiques, j'ai remarqué une élaboration subjective de la présentation par l'individu de son parcours, à travers la sélection des événements proposés et le type de précisions apportées.

4. TRAITEMENT DE L'INFORMATION

4.1. Traitement du questionnaire, principes et difficultés de codification

Pour assurer l'homogénéité de la codification nous avons préparé un document « Instructions de codification ». Il permet parfois de rectifier dans le bon sens les erreurs de l'enquêteur, ou tout simplement donne des règles de classement aussi claires que possible. Mais comme les instructions de codification ne peuvent envisager tous les cas, ces situations et les consignes afférentes ont été enregistrées au fur et à mesure qu'elles sont apparues au chiffrement de l'enquête.

Je me suis chargée de la relecture de l'ensemble des questionnaires. Le chiffrement de l'enquête et sa saisie ont été assurés par les salariés de l'IMAS-Bucarest.

De façon simplifiée, le questionnaire « 3B.R » comprend quatre unités statistiques : l'enquêté, ses enfants, ses périodes d'emploi, ses résidences principales.

les rapports avec les hommes, dans les relations avec les autres femmes (perception du rôle des femmes, vie associative). Il s'agit d'analyser les causes et les spécificités des migrations féminines, d'étudier les différentes stratégies mises en œuvre par les femmes pour s'insérer en milieu urbain, d'appréhender comment elles se représentent leur rôle dans la société de manière plus générale. La migration féminine se traduit-elle par l'affirmation de l'individu et la conscience d'une amélioration de son statut ?

L'enquête complémentaire qualitative a été conduite au moyen d'entretiens individuels auprès d'un sous-échantillon de l'enquête biographique. Cinquante entretiens ont été réalisés à Dakar auprès de 39 femmes et 12 hommes. Les personnes choisies pour l'entrevue correspondaient au profil souhaité à partir des critères, définis au préalable, concernant le statut matrimonial, l'activité, le profil migratoire. Il s'agit d'entretiens semi-directifs conduits en langue locale avec l'aide d'un interprète. L'ensemble des interviews a été enregistré et par la suite retranscrit en français pour en permettre l'analyse.

3.4. Évaluation de la collecte

Comme nous l'avons mentionné plus haut, un des points faibles de la collecte pour l'enquête de Dakar est le fort taux de déperdition (refus, déguisés ou non, mobilité de certains travailleurs, etc.) au niveau de la collecte biographique. Cette déperdition semble pouvoir être réduite par un enchaînement plus rapide entre l'enquête ménage et l'enquête biographique.

Malgré de nombreux contrôles sur le terrain, des corrections de cohérence de dates ont été faites au bureau après fusion des trois biographies, sans trop de problèmes cependant, grâce aux informations relevées sur la fiche AGEVEN. D'ailleurs, cette fiche semble avoir bien servi : elle constituait un support très utile pour le remplissage des questionnaires. De plus, les enquêtés semblent avoir apprécié cette manière de résumer leur vie, et demandaient souvent qu'on leur en donne une copie comme souvenir, et probablement aussi pour leur éviter de refaire le même travail de reconstitution pour d'autres occasions.

4. TRAITEMENT DE L'INFORMATION

4.1. Traitement du questionnaire, principes et difficultés de codification

L'essentiel de la codification s'est fait directement sur le terrain, à l'exception des professions, dont on notait de façon détaillée la description. À l'issue du terrain, une nomenclature exhaustive des professions recueillies a été établie. Des regroupements ont été opérés en s'inspirant de la Classification internationale type des professions (CITP-88), tout en attachant une attention particulière aux activités informelles.

4.2. Fichiers de base de l'enquête

Pour chaque période, les dates de début et de fin ont été saisies. Cela dit, étant donné qu'on ne prenait pas en compte les périodes de moins de six

3.4. Évaluation de la collecte

Le déroulement de l'enquête sur le terrain n'a pas posé de difficultés majeures. La sensibilisation faite auprès des populations a facilité le travail des enquêteurs. Certaines difficultés ont tout de même été rencontrées. Même s'ils étaient peu nombreux, les refus déguisés ou catégoriques de certains enquêtés de se soumettre aux questions ont rendu la tâche quelque peu difficile aux enquêteurs. On note aussi l'arrivée tardive de certaines personnes retenues lors du tirage pour l'enquête biographique. Ceci est particulièrement vrai pour les hommes et pour certaines femmes travaillant dans le commerce. Les équipes ont ainsi été obligées de demeurer sur le terrain parfois jusqu'après 23 heures. La période d'enquête chevauchait celle des élections législative et présidentielle. Contrairement à nos attentes, ces événements n'ont aucunement perturbé le déroulement de l'enquête. Les efforts faits en ce qui a trait à la sensibilisation (communiqué à la radio et prise de contact avec les populations) ne sont certainement pas étrangers à ce résultat. Les problèmes les plus importants se sont posés plus particulièrement pendant la période de carême religieux du mois de mars qui coïncidait également avec le moment de l'année où les températures sont les plus élevées. Il était parfois difficile de demander à des enquêtés qui n'ont ni mangé ni bu depuis plus de douze heures de prendre une heure pour répondre à un questionnaire. Ce problème a également affecté le rendement de certains enquêteurs qui respectaient les interdits liés à la pratique du Ramadan.

Les problèmes de mémoire n'ont pas été particulièrement importants. En fait, la fiche AGEVEN, qui résume en quelque sorte la vie de l'individu, s'est avérée être un outil particulièrement performant pour la collecte de données biographiques auprès des populations du Mali. La précision mensuelle de certains événements n'a, par ailleurs, pas pu être donnée pour de nombreux événements et ce, malgré l'utilisation du calendrier historique et du calendrier des saisons. Un calendrier des fêtes musulmanes aurait probablement été plus utile et devrait être utilisé à l'avenir.

4. TRAITEMENT de L'INFORMATION

4.1. Traitement du questionnaire, principes et difficultés de codification

Le précodage de la majorité des questions a accéléré le travail. En ce qui a trait aux lieux géographiques, aux professions et secteurs d'activité, le principe a été retenu de transcrire les réponses et de faire la codification *a posteriori*. Une liste de codes géographiques a ensuite été élaborée permettant notamment de distinguer les quartiers de Bamako. La nomenclature des professions, produite lors du Recensement malien de 1987, a été utilisée pour la codification des professions. Trois enquêteurs formés furent détachés pour porter les codes sur les questionnaires avant de les acheminer vers la saisie.

3.4. Évaluation de la collecte

L'enquête de Yaoundé a grandement bénéficié des leçons tirées de l'enquête de Dakar et de celle de Bamako, et de la présence de chercheurs ayant participé à leur application. La nécessité d'utiliser des documents maniables et allégés a, une fois de plus, été prouvée. De même, l'enregistrement chronologique des différents événements, connus par l'individu, s'est révélé efficace pour retracer son histoire de vie. Cependant des difficultés ont été rencontrées dans la collecte des informations concernant l'emploi, et dans le report des dates de la fiche AGEVEN au questionnaire ménage.

- *Cohérence de la biographie et problèmes de mémoire*

Un bon nombre de problèmes de cohérence ont été rencontrés dans les données collectées, notamment en ce qui concerne la date de naissance et la date de début de la première résidence, ainsi que la continuité des événements résidentiels et professionnels. Les problèmes de mémoire ont été à la base de nombreuses omissions et imprécisions dans le recueil des dates de certains événements, notamment familiaux (décès du père ou de la mère, mois de naissances, etc.).

- *Difficultés rencontrées*

La durée des interviews, qui duraient en moyenne 45 minutes par personne éligible, a provoqué dans certains cas des énervements et des abandons de la part des enquêtés. Il y a également le niveau intellectuel et la situation économique de l'individu, qui jouaient un rôle important sur sa plus ou moins bonne réceptivité vis-à-vis du recueil de son histoire de vie, étant entendu qu'un chômeur, par exemple, était moins enclin à se plier à cette opération, considérée comme une perte de temps et sans bénéfice pour lui. Les personnes âgées et de faible niveau intellectuel ne se sentaient pas concernées par cette étude, la trouvant trop « scientifique », n'apportant pas de réponses concrètes à leurs préoccupations de l'heure : trouver un travail décent, se nourrir, se loger et se soigner.

Il y a également l'implication personnelle des enquêtés, qui étaient très diserts en ce qui concerne leurs problèmes quotidiens et les « méfaits » des autorités publiques, mais répugnaient à répondre aux questions précises du questionnaire biographique.

4. TRAITEMENT DE L'INFORMATION

4.1. Traitement du questionnaire, principes et difficultés de codification

À la fin de chaque journée de collecte, les enquêteurs remettaient aux contrôleurs tous les questionnaires, ménages et biographiques, qui avaient été intégralement remplis. Les contrôleurs devaient s'assurer, à leur niveau, que tous les questionnaires qui leur étaient remis avaient été correctement remplis,

Deux opérations complémentaires sont venues compléter l'approche anthropologique menée par Maria Cristina Hoyos, l'anthropologue de l'équipe Orstom-Cede : d'une part, le recueil d'informations sur les ouvriers de 5 entreprises de floriculture de la commune de Madrid (données issues des fichiers de personnel), d'autre part, une série d'enquêtes qualitatives réalisées par des étudiants de l'Université des Andes dans le cadre d'un séminaire de formation à la recherche.

3.4. Évaluation de la collecte

En ce qui concerne les conditions d'application du questionnaire proprement dites, plusieurs points méritent d'être soulignés, parmi les observations faites par les enquêtrices. Tout d'abord, le questionnaire s'est avéré globalement efficace : l'information recherchée a pu être obtenue, avec des taux de « non-réponse » très faibles. Il semble que la séquence des questions et leur formulation, à l'exception de quelques-unes, était bonne. Les parties les plus originales du questionnaire, consacrées au recueil des données les plus importantes pour l'analyse des différentes formes de mobilité de la population, n'ont finalement pas posé de problèmes particuliers après la phase, normale, d'adaptation des enquêtrices : qu'il s'agisse de la section sur les systèmes de résidence ou de la partie biographique, les solutions adoptées ont bien fonctionné et ces sections ont satisfait les objectifs visés⁽¹⁹⁾.

La section consacrée au recueil des *systèmes de résidence* a été très efficace. La représentation graphique des séjours dans le calendrier situé en bas de la page se révèle être l'élément fondamental de ce chapitre. D'abord, c'est à travers le graphique que l'enquêteur assimile correctement le concept de système de résidence, en tant que combinaison de plusieurs (2 ou 3) lieux de séjour de la personne interrogée. De plus, c'est le graphique qui a permis, dans quelques cas, de corriger une information erronée, due à une inversion entre les durées d'absence/de présence dans le logement.

• *Recueil de la Biographie*

L'application du *système de quotas* a atteint le résultat escompté, c'est-à-dire éviter tout biais dans la sélection de la personne à qui s'applique le volet biographique. Pour chacune des 11 zones d'enquête, la comparaison de la structure de la population, ayant répondu, à ce volet avec la structure de la population de plus de 18 ans interrogée dans la première partie du questionnaire montre une grande similitude entre les deux structures. Les seules différences entre les quotas demandés et les quotas appliqués s'expliquent par la structure même de la population des adultes de l'échantillon, et le décalage entre le quota demandé et la réalité de la population interrogée. Néanmoins, il convient de signaler un seul biais qui paraît constant dans les quartiers

⁽¹⁹⁾ L'enquête dans les villes du Casanare confirme l'efficacité du questionnaire mis au point à Bogota. La principale innovation (introduction du chapitre Système professionnel, en parallèle avec le Système résidentiel) a également très bien fonctionné.

comptant des employées domestiques dormant dans le logement où elles travaillent, faisant donc partie du ménage. Dans aucun de ces quartiers, n'a été satisfait le quota demandé, fixé à 10 % pour disposer d'un nombre d'observations statistiquement suffisant. En effet, le fait de sélectionner l'employée domestique pour la biographie a été difficilement accepté par le chef du ménage ou le reste de sa famille, comme si cette sélection reconnaissait un rôle trop important à une personne qui le plus souvent est considérée comme « secondaire » dans le ménage.

En ce qui concerne la partie biographique du questionnaire, plusieurs enquêtrices ont été d'accord pour affirmer que le recueil de la biographie, bien que long, était bien accepté par les personnes interrogées et que la conception graphique, basée sur les deux tableaux, fonctionnait très bien. La conception graphique du volet biographique permet de mettre en relation toutes les informations (migrations, changements d'emploi, événements familiaux, et corésidence), grâce à un calendrier commun, ce qui contribue à une meilleure qualité de l'information, que celle qu'il aurait été possible de recueillir avec une série de questions. De plus, la solution adoptée évite toute répétition dans les informations collectées. Étant donné l'importance des événements familiaux dans la vie des personnes, et la bonne mémorisation de leurs dates, le recueil de la biographie familiale contribue à une meilleure connaissance des autres événements (migrations, changements d'emploi), et, ainsi, à une meilleure fiabilité des biographies migratoires et professionnelles.

Comme cela a été dit plus haut, le fait d'être sélectionné pour le volet biographique est perçu comme une reconnaissance de l'importance de la personne au sein du ménage. Au-delà de cet aspect, cette expérience a confirmé totalement les remarques de Douglas Massey, sur la pertinence des entretiens basés sur

« une série de tableaux [...]. L'enquêteur conduit la conversation de façon naturelle et remplit les cases, sollicitant l'information requise, en s'adaptant à la situation, appréciant lui-même comment formuler les questions et à quel moment les poser »⁽²⁰⁾.

En effet, le type d'échanges entre l'enquêteur et la personne interrogée est très particulier dans la partie biographique. Dans les premières parties du questionnaire, il s'agit de questions fermées, ordonnées selon une séquence fixe et qui, par conséquent, déclenchent souvent l'ennui chez la personne interrogée. En revanche, dans la Biographie, c'est plus un *dialogue* qui s'établit entre deux personnes, l'enquêteur et la personne interrogée, qui débouche sur un résultat important, et positif pour de nombreuses personnes : la reconstruction, sur un questionnaire, des principales composantes de sa vie. Avec ce style d'entrevue, semi-structurée, la personne interrogée sort du rôle passif dans lequel la confine la première partie du questionnaire, structurée, pour *participer réellement à l'élaboration de sa Biographie*. Une des enquêtrices

(20) D. Massey, 1988, The ethno survey in theory and practice, *International Migration Review*, vol. XXI, n° 4, pp. 1498-1522 : « a series of tables [...]. The interviewer holds a naturalistic conversation with the subject and fills in the cells of the table by soliciting required information in way that the situation seems to demand, using his or her judgment as to the timing and wording of question or probes ».

a tiré parti de cette aptitude du volet biographique, en changeant la séquence des parties du questionnaire pour commencer par ce volet : dans les cas où le choix de la personne qui devait être interrogée pour la biographie était évident, cette enquêtrice commençait l'entrevue par la section biographique. Ainsi, elle pouvait établir, dès le départ, une bonne communication avec les personnes interrogées et profiter de toutes les informations de la biographie, considérées à juste raison comme plus fiables, pour vérifier les réponses aux autres parties du questionnaire.

Il convient de souligner que le questionnaire, tel qu'il a été appliqué à Bogota, autorise une bonne évaluation de l'information collectée, du fait que les contrôles de cohérence possibles sont nombreux et que, pour les personnes ayant répondu au volet biographique, il est possible de comparer les données consignées dans la matrice biographique avec toutes les données des sections précédentes, ce qui permet un contrôle très fouillé de l'information collectée. De plus, la réalisation d'entretiens approfondis auprès d'un sous-échantillon de l'échantillon du premier passage de l'enquête statistique (de même que le second passage, actuellement en cours) a constitué en soi une opportunité très riche d'évaluation de l'enquête : l'approche qualitative, développée par l'anthropologue de notre équipe de recherche, a mis en évidence la bonne qualité globale de l'enquête statistique.

Même si l'appréciation générale du volet biographique est largement positive, on ne peut pour autant passer sous silence les problèmes de *mémoire*. Une « évidence » mérite toutefois d'être rappelée : l'univers enquêté à Bogota est une population jeune, d'autant plus que bon nombre de nos zones d'étude dans la capitale colombienne correspondent à des quartiers récents occupés par de jeunes adultes. De plus, l'obligation qui est faite aux habitants de Bogota de fournir des extraits authentifiés de leurs documents, pour toute démarche auprès de l'administration, contribue à une bonne mémorisation des dates. Enfin, le peuplement de Bogota se nourrit traditionnellement d'une migration relativement directe, comportant peu d'étapes intermédiaires. L'évaluation très positive du questionnaire doit donc être replacée dans ce contexte, nettement favorable à une collecte biographique centrée sur des questions de mobilité spatiale.

4. TRAITEMENT DE L'INFORMATION

4.1. Traitement du questionnaire, principes et difficultés de codification

L'étape de critique et de codification a débuté dès la fin de la collecte. Afin de tirer parti de leur bonne connaissance du questionnaire, nous avons fait effectuer ce travail par les deux personnes ayant supervisé la collecte, chacune d'elles vérifiant et codifiant les questionnaires renseignés par les enquêtrices n'ayant pas travaillé sous sa responsabilité.

La majeure partie du questionnaire étant précodée, les questions ouvertes, nécessitant donc une codification, sont peu nombreuses. Elles concernent : l'âge, les lieux (pays, département, municipalité, secteur de Bogota), les professions,

En complément à ces entretiens, 3 entretiens approfondis avec des entrepreneurs privés, louant des couettes et des lits dans des aires de couchage extérieures ont été réalisés, ainsi que l'interview d'un recruteur de main-d'œuvre visitant régulièrement les abris de nuit pour y chercher des travailleurs journaliers.

2. *Harola, village urbanisé de la ville nouvelle de Noida*

L'objet des entretiens approfondis était de mieux comprendre le processus de transformation de ce village à travers les histoires de vie et les pratiques immobilières et/ou résidentielles de différentes catégories d'habitants, en particulier des ex-agriculteurs ayant construit des logements d'une pièce à louer pour les migrants travaillant dans la zone industrielle adjacente, les locataires de ces logements, et des habitants du bidonville voisin ayant auparavant logé en location dans le village. Ces critères ont été pris en compte – en plus de variables sociodémographiques – pour la sélection par choix raisonné des personnes à interroger à partir des questionnaires de l'enquête statistique. Une quinzaine d'entretiens approfondis ont été conduits du 23 octobre au 14 novembre 1996, soit dix-huit mois après l'enquête statistique. Du fait de ce long intervalle entre les deux opérations de collecte, les migrants locataires sélectionnés n'ont pu être retrouvés et ont dû être remplacés par un nouveau sous-échantillon de personnes aux caractéristiques semblables.

c) Entretiens auprès des habitants d'un bidonville menacé d'éviction

Le bidonville étudié, Rajiv Gandhi Camp, qui faisait partie des zones enquêtées en 1995, est situé dans le péricentre et menacé d'éviction avec projet de relocalisation des habitants dans une zone périphérique. Les entretiens avaient pour objectif d'analyser, au niveau micro-social, la mise en œuvre des politiques urbaines dans ce domaine particulier, en interaction avec les stratégies des habitants. Les personnes interviewées n'ont cependant pas été sélectionnées parmi l'échantillon de l'enquête statistique. Les interlocuteurs ont été choisis sur le terrain, de manière à représenter les différents types d'acteurs, en tenant compte également de la variété des caractéristiques socio-économiques et démographiques. Une vingtaine d'entretiens semi-directifs ont été conduits auprès des habitants du bidonville, complétés par des entretiens avec les politiciens locaux et les administrateurs. Ces enquêtes ont été réalisées par Isabelle Milbert, en avril-mai 1996 et en février-mars 1997.

3.4. **Évaluation de la collecte**

Il faut rappeler ici que, pour conduire l'enquête sur les mobilités spatiales à Delhi (enquête principale comme deuxième passage et recueil de biographies à Noida), nous avons pu bénéficier de l'expérience d'une enquête similaire conduite à Bogota et des enseignements tirés de cette application.

• *Cohérence de l'histoire migratoire et problèmes de mémoire*

Les problèmes de mémoire rencontrés au cours de l'enquête, ou l'imprécision de certaines réponses, sont à relier au faible niveau moyen d'éducation de la population : selon le recensement de 1991, la population résidant dans l'agglomération urbaine de Delhi comprenait encore près d'un quart

d'analphabètes (dans la population âgée de 7 ans ou plus), cette proportion étant nettement plus élevée pour les femmes (32 %), et dans certains types d'habitat (villages urbanisés, bidonvilles, ou personnes sans-logis). En conséquence, pour de nombreuses personnes enquêtées, les âges et les dates, en particulier, restent des notions très approximatives.

Ainsi, il n'est pas étonnant que la section du questionnaire de l'enquête statistique principale qui a nécessité le plus d'attention et de corrections, soit celle qui recueille les « Étapes migratoires ». L'enregistrement chronologique de toutes les étapes, dans le tableau prévu à cet effet, a aidé à rétablir la cohérence des informations codées sur les étapes clefs pour chaque individu, ainsi que la cohérence entre les trajectoires des différents membres du ménage.

Pour le recueil intégral des biographies dans l'enquête renouvelée à Noida, les problèmes de mémoire affectent surtout la période de la petite enfance et les événements s'y rapportant, en particulier les caractéristiques du logement, ou les années exactes de scolarisation pour les personnes qui n'ont fréquenté l'école qu'une année ou deux. L'enregistrement des revenus mensuels est une autre variable affectée par les défauts de mémoire, en particulier pour estimer les revenus des activités agricoles exercées dans les villages d'origine, et en cas de changements fréquents d'emploi. Des difficultés trop importantes de mémoire ont conduit à supprimer deux questions testées lors de l'enquête pilote : le nombre de personnes apparentées (autre que les 2 parents, conjoints et enfants) et le nombre de personnes non apparentées vivant avec la personne interrogée dans chaque logement successif.

Pour aider la personne interrogée à se remémorer certaines dates ou chronologies, les enquêteurs demandaient à l'interlocuteur de replacer les événements concernés par rapport à certains événements d'importance nationale, ou par rapport à certains festivals religieux, ou en les replaçant par rapport à d'autres événements familiaux mieux mémorisés. Dans certains cas, le recours à d'autres membres du ménage, ou à divers documents (certificat de naissance, certificat scolaire, carte d'électeur...) permet de retrouver des dates de la biographie.

• *Autres difficultés rencontrées*

Certaines questions ont suscité des réactions de méfiance ou refus de réponse. En particulier la question sur le revenu s'est heurtée à des non-réponses dans les strates socio-économiques les plus élevées parmi les professions indépendantes (commerçants, hommes d'affaires, industriels,...), ou à une sous-déclaration probable. L'estimation des revenus agricoles exprimés en revenus monétaires mensuels, pour chaque individu, est également parfois difficile. D'autres personnes n'ont pas voulu donner leur nom de caste ; la proportion d'individus refusant d'être identifiés par leur caste de naissance est toutefois une information révélatrice en soi, d'un point de vue sociologique.

Assez souvent, les enquêteurs ont également noté une certaine lassitude et/ou manque d'intérêt de la part des enquêtés lorsque la dernière partie du

questionnaire de l'enquête principale sur les autres membres de la famille était abordée. En particulier les questions relatives aux parents et beaux-parents, surtout si ces derniers sont décédés, ont entraîné des taux de non-réponses plus élevés ou des réponses moins précises, sans qu'il soit toujours possible de distinguer les cas de réponse véritablement inconnue des cas de refus d'effort de mémorisation ou de vérification de l'information auprès d'autres membres du ménage.

Ces réserves mises à part, le questionnaire ménage de l'enquête statistique a été bien accepté ainsi que la longueur de l'interview, et les non-réponses aux questions autres que celles mentionnées ci-dessus restent très rares.

Dans le cas des personnes sans-logis la collecte a soulevé des difficultés spécifiques. La très forte mobilité de cette population a constitué une première difficulté pour le dénombrement de la population totale de chaque lieu et en conséquence la taille de l'échantillon à enquêter : sur les deux mois d'enquête des variations très importantes d'effectifs ont ainsi été notées. L'horaire des entretiens (en soirée), ainsi que leur durée lorsque le passage du questionnaire de l'enquête statistique était combiné à l'entretien approfondi (au minimum une heure et demie), présentaient une difficulté face à la fatigue de l'interviewé après une journée de travail souvent très dure physiquement et son aspiration légitime à aller dormir. Dans plusieurs cas, les dernières parties de l'entretien approfondi ont dû être conduites très rapidement, l'interviewé tombant de sommeil. Une autre difficulté rencontrée tenait au fait que les entretiens étaient réalisés dans un espace public, souvent exposé à la curiosité, voire aux interférences, des passants ou autres habitués du lieu, ainsi que de la police.

• *Conclusions sur la technique de recueil de l'information biographique adoptée pour la collecte*

Concernant l'enquête principale, dans la partie du questionnaire consacré à la collecte des principales étapes migratoires, l'utilité de l'enregistrement chronologique de toutes les étapes migratoires dans le tableau prévu à cet effet, figurant déjà dans le questionnaire de Bogota, a été à nouveau prouvée. Cette méthode s'avère même indispensable pour garantir une bonne fiabilité de l'information. Dans la partie consacrée au recueil des systèmes de résidence, la représentation graphique des séjours dans le calendrier en bas de page s'est révélée tout à fait efficace, confirmant ici aussi les conclusions de l'expérience de Bogota.

S'agissant du recueil intégral de la biographie (dans l'enquête renouvelée à Noida), l'enregistrement des différents types d'événements dans une double matrice avec un calendrier commun s'est avéré une solution efficace, et pratique sur le terrain. Après une formation appropriée et des exercices pratiques, le maniement de cette matrice et la technique de représentation graphique des durées dans les colonnes correspondantes, à l'aide de flèches, peut être appliquée sans difficulté par des enquêteurs initialement non familiers de ces méthodes de collecte.

- sur 124 ménages, 117 chefs de ménage ont répondu (7 refus);
- sur 124 ménages, 25 étaient sans conjoint, 97 conjoints ont répondu et 2 ont refusé.

Les maisons inhabitées n'ont pas été substituées : étant donné qu'il s'agissait d'une enquête pilote, obtenir exactement le nombre de questionnaires fixé par le plan de sondage n'était pas indispensable en regard du coût additionnel que cela aurait occasionné.

Les personnes ayant refusé de répondre ont été relancées, parfois même par la superviseuse de terrain, mais la plupart du temps, en vain.

3.3. Collectes complémentaires

Il avait été prévu de rencontrer, dans une deuxième étape, les parents proches (frères ou sœurs) des enquêtés qui vivent en Californie (San Diego). À cette fin, le questionnaire demande à l'enquêté l'adresse précise de ses frères et sœurs, ou parents, lorsqu'ils vivent aux États-Unis. Cependant cette question est celle qui a connu le plus fort taux de non-réponse. La plupart des gens interrogés ont refusé, de façon directe ou déguisée, d'y répondre. La mise en place de la seconde collecte d'information a donc été abandonnée.

3.4. Évaluation de la collecte

Cette étude pilote avait pour objectif de mesurer la faisabilité d'une enquête biographique rétrospective dans un contexte de forte mobilité. En choisissant Tijuana, nous avons choisi un « cas extrême » de forte mobilité (tant résidentielle que professionnelle) pour tester l'efficacité des histoires de vie dans l'appréhension de nombreux phénomènes sociodémographiques. L'idée était que, si ce type d'enquête pouvait fonctionner dans un milieu aussi mobile que Tijuana, il pourrait alors être appliqué dans n'importe quel autre endroit du pays.

Les résultats de la collecte nous apprennent que ce type d'enquête peut fonctionner, même dans une population qui connaît de forts mouvements migratoires. Cependant, cela nécessite un travail très important de vérification et de contrôle tout au long de la collecte. La révision exhaustive de tous les questionnaires, à plusieurs reprises, apparaît indispensable, ainsi que la fiabilité d'un personnel très bien entraîné. On doit également souligner les difficultés principales suivantes : en premier lieu, les problèmes de mémoire des enquêtés. Ce problème est inhérent à toute enquête rétrospective, quel que soit l'endroit. Cependant, au Mexique, il n'est pas habituel de remplir constamment de nombreux documents administratifs qui aident à conserver en mémoire les dates précises des événements importants, et ce problème de mémoire devient aigu chez les personnes les plus âgées et surtout celles qui ont un très bas niveau scolaire. En choisissant une génération de chefs de ménage entre 40 et 50 ans, on a rencontré quelques conjoints de plus de 50 ans qui avaient oublié certaines dates ; cependant, le problème fut encore plus difficile quand les personnes enquêtées étaient analphabètes.

Ce problème de mémoire a été particulièrement important dans la collecte des dates précises des événements. Pour résoudre d'avance le problème de concomitance de certains événements, on demandait la date précise de chaque événement, en année et en mois. Cependant cette exigence de précision a été fort difficile à satisfaire pour de nombreux enquêtés. De plus, en mettant l'accent sur la date précise des événements et non sur leur séquence, on a perdu de l'information. Plus que le mois précis de l'événement, c'est la séquence des différents événements qui est nécessaire pour connaître la relation causale ; or cette séquence est sûrement plus facile à mémoriser que des dates précises. Cette mauvaise (ou insuffisante) récupération de la séquence des différents événements est la principale faiblesse du questionnaire, qui a donc été revu sur cet aspect.

Une autre difficulté de la collecte, directement liée à la conception du questionnaire, réside dans la juxtaposition de deux biographies (annuelle et mensuelle). L'information collectée dans la seconde semble de moins bonne qualité, par lassitude des enquêtés, et aussi parce que la différence avec la première histoire de vie n'a pas toujours été bien perçue, par les enquêtés ou même par les enquêtrices. Dans beaucoup de cas, la biographie des cinq dernières années n'est apparue que comme une répétition de la première, alors qu'il s'agissait de rechercher les événements de moindre durée, les situations de résidence ou de travail irrégulières, instables ou intermittentes. Cette confusion découle, assurément, de la faiblesse de la formation des enquêtrices. De plus, la juxtaposition des deux types de biographies affecte l'ensemble du questionnaire qui apparaît particulièrement long, n'incitant pas les enquêtrices à consacrer beaucoup de temps à chaque question.

En conclusion et à propos des deux histoires de vie (annuelle et mensuelle), la faiblesse du nombre d'événements courts et multiples que connaissent de petites sous-populations durant une même année, nous a incités à supprimer le questionnaire mensuel dans la nouvelle version du questionnaire (national). La multiplicité de résidence dans une même année de vie représente moins de 0,5 % des cas ! C'est donc négligeable, même à Tijuana.

4. TRAITEMENT DE L'INFORMATION

4.1. Traitement du questionnaire, principes et difficultés de codification

Le questionnaire ménage prévoit la codification de l'information au moment de la collecte.

Pour le questionnaire biographique, après l'entretien, le questionnaire est relu une première fois par la responsable de la supervision (appartenant à l'équipe de chercheurs) en présence de l'enquêtrice. En cas de contradiction dans l'information collectée ou de manque de clarté ou d'insuffisance, l'enquêtrice doit retourner au logement sélectionné pour corriger ou compléter l'information. Le questionnaire est ensuite revu par la responsable de supervision.

La codification a été faite par des employées de l'Inegi ayant une expérience en codification d'enquêtes (de fait, deux des enquêtrices). La supervision